



CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Vous le savez, l'un de mes objectifs majeurs est de rendre notre ville plus dynamique, plus accessible et plus agréable pour tous. Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer **deux grands succès** qui marquent cette volonté de transformation : le début de **la requalification de notre centre-ville** et la création d'un **service dédié aux seniors**.

Le cœur de notre ville, notre centre-ville, est le lieu où se croisent histoire, commerce et vie sociale. Il est devenu nécessaire de lui redonner sa place de centre névralgique, de le **réinventer** pour qu'il **redevienne un lieu vivant, attractif et moderne**. C'est avec cette ambition que nous avons lancé un **travail de concertation** avec les commerçants, les habitants et les associations, pour repenser les espaces publics, la mobilité, la végétalisation et les infrastructures, **pour rendre le centre-ville plus piétonnier, plus vert, et plus agréable à vivre**.

Le premier projet phare de cette requalification sera la création d'un **city stade, un nouvel espace sportif et ludique accessible à tous**. Ce lieu moderne et polyvalent permettra de pratiquer diverses activités sportives en plein air, dans un environnement sécurisé et convivial.

En parallèle, nous avons depuis le 1^{er} janvier mis en place un **nouveau service municipal dédié aux aînés** que nous appelons **service seniors**, qui a pris le relais de l'association OF3. Ce service a pour vocation de proposer des activités variées afin de rompre l'isolement et de stimuler leur bien-être physique et mental.

Cette **initiative est le reflet de notre engagement à offrir à nos aînés un cadre de vie épanouissant**, où ils peuvent s'investir pleinement et profiter de leurs années dorées en toute sérénité.

Ces deux projets illustrent notre volonté de bâtir une ville où chaque génération trouve sa place. Que ce soit pour nos jeunes, avec des équipements modernes et des espaces de loisirs comme le city stade, ou pour nos aînés, avec des activités conviviales et enrichissantes, nous nous engageons pleinement à offrir à chaque habitant, quel que soit son âge, **les conditions d'une vie épanouissante et dynamique** pour qu'il fasse toujours bon vivre à St-Martin.

Raphaël JULES,
Votre Maire



À partir du **1^{er} avril 2025**
les déchets alimentaires doivent être **triés**

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

Ceci n'est pas un trognon de pomme
à jeter aux ordures ménagères

C'est une ressource à valoriser
en PAV* déchets alimentaires ou en composteur
*point d'apport volontaire

LA CAB INTENSIFIE LE RAMASSAGE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la **loi AGECE** (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose de **nouvelles règles** sur la gestion des biodéchets. **L'objectif** ? Réduire les déchets et transformer nos restes alimentaires en ressources utiles.

Pourquoi ce changement ?

Aujourd'hui, près de **45 %** des déchets de nos poubelles noires sont des déchets alimentaires **qui pourraient être réutilisés**. Grâce au tri, ces déchets ne seront plus brûlés dans des usines ou enterrés dans des décharges, **mais transformés** en compost naturel pour alimenter les sols et pour produire de l'énergie.

↓ **Moins de déchets dans les poubelles noires, une collecte réorganisée :**

📅 **Une mise en place progressive, accompagnée d'informations locales**

Avec cette nouvelle gestion, le volume des ordures ménagères va fortement diminuer. Pour s'adapter, la collecte des poubelles noires passera à un ramassage **tous les 15 jours**.

Cette nouvelle organisation est portée par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB), qui coordonne le déploiement des équipements et la réorganisation de la collecte sur l'ensemble du territoire.

✓ **Des points de collecte** des déchets alimentaires seront mis en place dans la commune.

Des réunions publiques ont eu lieu les **18 et 19 mars** afin d'informer les habitants et répondre à leurs questions.

✓ **Chaque foyer** recevra un bio seau (petit contenant pour stocker ses biodéchets avant de les déposer dans le point de collecte).

Des permanences seront également assurées pour **distribuer les bio seaux**.

✓ **Une carte des points de collecte** sera mise à disposition pour permettre de repérer l'emplacement le plus proche.

Pour plus d'informations, contactez le service de la CAB au : **03 21 10 36 36**.

Retrouvez les vidéos des réunions publiques sur notre site internet : **www.saintmartinboulogne.fr**



L'ENGAGEMENT LOCAL À L'HONNEUR

Mardi 4 février, le lycée professionnel Professeur Clerc d'Outreau accueillait la cérémonie « **Les lycées s'engagent** », mettant à l'honneur les acteurs investis auprès des lycéens du Bassin de Boulogne-Montreuil. À cette occasion, **la ville, le CCAS et la Police Municipale ont reçu le label « Entreprises engagées »**, décerné par l'Éducation Nationale pour valoriser leur **accompagnement des jeunes vers l'emploi**.

Le **lycée Giraux-Sannier** a récompensé le CCAS, tandis que le **lycée des 2 Caps** a distingué la mairie et la police municipale pour leur engagement. Plus de 600 personnes, dont des représentants de l'État et du monde économique, étaient présentes. L'événement a souligné l'importance des **collaborations locales pour favoriser l'insertion professionnelle**, notamment via l'alternance, les stages et des dispositifs adaptés.

UN CADRE DE VIE EMBELLI POUR LA RÉSIDENCE LÉON-BLUM

Piloté par **la Mairie** en partenariat avec **Bellidée** et **Pas de Calais Habitat**, le chantier initié le lundi 10 février prévoit la plantation d'arbustes, d'arbres fruitiers et la création d'espaces verts.



Ces travaux permettront l'installation d'une **terrace derrière le nid** pour mieux profiter de ces aménagements.

Cette initiative vise à **améliorer le cadre de vie** du quartier tout en favorisant la biodiversité, derrière le nid, mais également à l'arrière de l'ensemble des immeubles de Léon-Blum.





VERS UN NOUVEAU VISAGE URBAIN

Samedi 1^{er} mars, les élus, acteurs locaux et partenaires se sont retrouvés au foyer communal Germaine-Dumortier afin de **découvrir les résultats** de l'étude dédiée à la programmation urbaine du centre-ville, à laquelle ils avaient contribué.

Cette présentation marquait l'**aboutissement des réflexions menées** dans le cadre de la concertation, lancée en 2023, avec des échanges avec la population sur le marché de Noël.

Dans **une démarche participative**, des ateliers ont ensuite été organisés, impliquant des associations d'usagers, des scolaires, les élus, des partenaires, les commerçants ainsi que les professionnels de santé du centre-ville.

L'ensemble de ces discussions a permis de **définir une vision à long terme** pour le centre-ville de demain, se traduisant aujourd'hui par un véritable plan d'actions

en faveur de son aménagement, répondant aux attentes de tous pour les années à venir.

Parmi les projets concrets, **un city stade verra le jour cette année**, à proximité de la salle de sport André-Condette, offrant aux jeunes et aux familles un espace supplémentaire pour le sport et les loisirs.

Grâce à cette dynamique collective, la ville **poursuit son évolution** pour anticiper les défis de demain.



NOUVEAU NOM, MÊMES VALEURS : LE SERVICE SENIORS EN ACTION

Depuis janvier 2025, l'Office du 3^e Âge (OF3) a laissé place au service municipal « service Seniors ».

Ce changement, administratif, ne **modifie en rien le fonctionnement** pour les adhérents : mêmes équipes, mêmes activités, même carte d'adhésion et aucune hausse de tarif pour les 55 ans et plus, qu'ils soient **Saint-Martinois ou non**.

Depuis ce changement, de nombreuses activités ont déjà eu lieu, comme la célébration de **Mardi Gras** ou encore le **spectacle Strass et paillettes « Casino Royal »**.

Au-delà des activités, le service Seniors **veille au bien-être de ses adhérents** en créant un cadre chaleureux et accueillant à travers des moments d'échange et de partage.



BIENVENUE DANS LA COMMUNE

Le café-tabac « **Le Reinitas** », 15 route de Saint-Omer, a changé de propriétaire.

Bienvenue à Mr et Mme TROLLÉ qui ont repris l'activité ce lundi 10 mars.

Outre le traditionnel bar, l'établissement propose aussi les jeux PMU/FDJ, la presse, le tabac ainsi que des produits de vapotage.



À NE PAS MANQUER !



Samedi 29 mars, venez passer une **après-midi dans la joie et la bonne humeur avec Pâques en folie**, place de l'Orme à Ostrohove ! Cet événement, organisé par la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes, se déroulera **de 14 h à 17 h**.

Plusieurs animations seront proposées aux enfants présents : la chasse à l'œuf, le tir à l'arc, le chambouletout, le morpion et bien plus encore ! Toutes ces activités sont **gratuites** !

AGENDA DU MOIS D'AVRIL

sous réserve de modifications

VENDREDI 4

Hatik (COMPLET)

Centre Brassens à 20h30



DIMANCHE 13

Braderie du Drumband Saint-Martinois

Route de Desvres à 8h

Tél. : 06 52 48 23 80

DIMANCHE 20 ET LUNDI 21

Booder - Ah l'école ! (COMPLET)

Centre Brassens



MERCREDI 23

Conférence du Cercle d'étude en Pays Boulonnais
Foyer communal Dumortier
à 18h30, gratuit
Tél. : 06 14 22 45 29

VENDREDI 25

Poule Party de Bellidée

Espace devant l'école
Jacques-Brel, rue des sources
de 10h à 13h, gratuit
Tél. : 03 21 31 09 34

DIMANCHE 27

Rémi et la totomobile

Centre Brassens à 16h

Tarif : 4 €

Infos et résa :

centreculturelbrassens.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE 313, route de Saint-Omer
Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr
Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr - Facebook : Ville de Saint Martin blgne
Instagram : @saintmartinboulogne - YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne

POLICE MUNICIPALE 349, route de Saint-Omer
Tél. : 06 47 25 69 35 - Mail : police.municipale@ville-stmartinboulogne.fr
Directeur de publication : Raphaël JULES, Maire - Photos : M. BIET / A. TRISTRAM - Illustrations : Flaticon
Impression : Imprimerie Aprim & Henry - Tirage : 6 000 exemplaires

PERMANENCES DU MAIRE

AVRIL

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Mairie : Jeudi 3 avril de 16h à 17h30

Bellidée (6/8 résidence Descartes) : Jeudi 24 avril de 16 à 17h30

**LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES
DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET**
Rubrique « Mairie » / « Permanences des élus »